

# Une école inclusive et une structure d'accueil pour les personnes handicapées de la vue de Brazzaville

## INFORMATIONS GENERALES

**Nom du responsable** : Alexandrine Meunier, [a.meunier@mebraille.ch](mailto:a.meunier@mebraille.ch)

**Nom de l'organisation** : Mission Evangélique Braille (MEB), Avenue Louis-Ruchonnet 20,1800 Vevey - Tél. 021 921 66 88 - [www.mebraille.ch](http://www.mebraille.ch)

**Compte Postfinance** : 10-1350-1

**Période du projet** : 01.01.2016 - 31.09.2019

**Pays d'intervention** : République du Congo

**Classement IDH** : 144

**Nbre de bénéficiaires directs** : 360

**ODD concernés** : 4, 5 et 10

**Budget total**: CHF 422'109.-

**Lieu spécifique**: Brazzaville

**Présence dans le pays depuis** : 2005

**Nbre de bénéficiaires indirects** : 2000

## LE PROBLEME DE FOND ADRESSE

La République Populaire du Congo compte près de 80'000 personnes handicapées de la vue (HDV). Seules 1.4% d'entre elles sont alphabétisées ou ont reçu une éducation. La plupart souffre d'exclusion de la société, se traduisant par une discrimination quotidienne, la négation des droits et, au final, par la diffusion d'une image négative de la personne considérée comme ignorante et incapable.

## RESULTATS PREVUS et PRINCIPALES ACTIVITES

**R1 : 240 enfants, dont 60 enfants HDV, bénéficient d'une scolarisation de niveau primaire, 120 HDV bénéficient d'un lieu d'accueil.**

Un lieu d'accueil sera construit, regroupant deux éléments principaux :

- une école inclusive (6 classes et cantine) qui permettra la scolarisation au niveau primaire de 60 enfants HDV avec 180 enfants voyants (20 enfants/classe).
- un centre intégrant le siège de l'ONG Viens et Vois et permettant de suivre 120 adultes HDV dans leur intégration sociale, regroupant plusieurs activités : un centre culturel, un cybercafé, une crèmerie et un point de vente d'eau.

**R2 : Une structure scolaire et d'accueil est opérationnelle, tout comme le siège de l'ONG Viens et Vois.**

Les salles de classes et le lieu d'accueil sont équipés, notamment au niveau informatique pour les HDV (synthèse vocale) ainsi qu'en matériel didactique et pédagogique pour les enfants non-voyants et malvoyants. Le renforcement institutionnel et la crédibilité de l'ONG Viens et Vois, notamment grâce à la sécurité d'un lieu stable et reconnu, permettra une meilleure sensibilisation de la communauté par l'exemple.

**R3 : 15 enseignants sont formés et sensibilisés à la problématique du handicap visuel.**

Les enseignants gouvernementaux, pris en charge par l'Etat, seront formés aux spécificités du handicap visuel pour une meilleure éducation scolaire des personnes handicapées de la vue.

#### **R4 : La société (autorités, milieux scolaire, milieux familiale) est sensibilisée et informée de la situation des personnes HDV et de leurs capacités.**

Un comité de liaison avec le gouvernement sera créé et permettra d'approfondir les relations de partenariat avec le Ministère des Affaires sociales, de l'Education ou d'autres instances, et renforcera les capacités de plaidoyer en faveur des droits des personnes HDV. Par ailleurs, des campagnes seront menées (presse, radio, journées internationales) pour sensibiliser aux capacités et savoir-faire des personnes handicapées de la vue. Un comité parents-élèves-autorités scolaires sera mis en place.

#### **PLAN DE FINANCEMENT (Mars 2018)**

BUDGET CHF	2016	2017	2018	TOTAL
		<b>186 914</b>	<b>123 465</b>	<b>111 730</b>
Fonds acquis	136 914	83 465	81 730	<b>302 109</b>
% Acquis	73%	68%	73%	72%
Fonds sollicités	0	0	0	0
% Sollicités	0%	0%	0%	0%
Contribution Interaction	50 000	40 000	30 000	120 000
% Interaction	27%	32%	27%	28%

Note : Le projet continue en 2019, mais sans contribution d'Interaction.



#### **RECOMMANDATION du comité d'analyse de projets**

Ce projet s'appuie sur une organisation locale dynamique, qui cherche à renforcer sa crédibilité vis-à-vis des instances gouvernementales, afin contribuer à changer la perception des personnes handicapées de la vue au Congo. Le projet d'école inclusive permet non seulement de donner un accès à l'éducation de base à des enfants jusqu'ici laissés de côté, mais a aussi valeur d'exemple pour renforcer l'acceptation des enfants HDV dans la société.

Le volet construction nécessitera un suivi rapproché pour s'assurer de la qualité des édifices réalisés. Il est à noter la volonté d'autonomie économique dans un laps de 2 ans de temps après le démarrage effectif des activités scolaires et génératrices de revenus.



>> Projet complet sur demande à [mikael.amsing@interaction-schweiz.ch](mailto:mikael.amsing@interaction-schweiz.ch)